

COUSQUER Yves

Etat civil :

Né le 23 décembre 1941 à Montpellier (Hérault), décédé le 19 juin 2015.

Famille :

Fils de fonctionnaire, son père d'origine bretonne travaille à la Trésorerie de l'Hérault. Marié en 1963, son beau-père instituteur, le fait détacher à la Poste où il s'occupera de la formation des facteurs.¹ Père d'une fille.² Marié à Florence Badia.³

Position :

Président de La Poste (nommé en conseil des ministres) du 19 décembre 1990 au 15 décembre 1993. Prise de position effective depuis le 1er janvier 1991). Directeur général de La Poste depuis 19 juillet 1989 (nommé au conseil des ministres). Président de l'International Post Corporation (I.P.C.). Membre du comité d'honneur de PhilexFrance 99.⁴

Formation :

Première passion en architecture. Ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1961; même promotion que Bruno Brachier (directeur adjoint du cabinet de P. Quilès), P. Quilès (Ministre des PTE), J.-J. Damlamian (directeur de DAI-France), G. Eymery (PDG de COGECOM), Frédéric d'Allest (Président d'Arianespace), J.-M. Luton directeur général du CNES)⁵, Michel Pébereau⁶), diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (promotion 1966). Ingénieur général des Ponts et Chaussées.

Service militaire :

Carrière :

-1966 (à 1970) :

Début de carrière au ministère de l'Equipement (a la chance de participer au premier grand ministère de l'Equipement créé sous le général de Gaulle par Edgard Pisani⁷) dans le secteur de l'aménagement urbain comme chargé de mission à la direction de l'aménagement foncier

¹ Messages des postes, des télécommunications et de l'espace, n°387, août 1989, p. 5. .

² Entre voisins, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

³ Yves Cousquer, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 8 juin 1993, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

⁴ Plaquette présentation PhilexFrance 99, "Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999", p. 14.

⁵ "Le beau linge des filiales", Bulletin des inspecteurs, n°9, décembre 1989, p. 5, archives C.G.T.-P.T.T.

⁶ Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, Annuaire 1985, Paris, Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (AX), septembre 1985, p. 118, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

⁷ Messages des postes, des télécommunications et de l'espace, n°387, août 1989, p. 5. E. Pisani est ministre de l'Equipement du 8 janvier 1966 au 28 avril 1967. Cf. B. Yvert, Dictionnaire des ministres, *op. cit.* Le nouveau ministère de l'Equipement est présenté pour la première fois par Edgar Pisani au cours du débat sur la loi de Finances à l'Assemblée Nationale le 8 novembre 1966. Equipement, n°12, 15 janvier 1967, p. 3. Le projet Pisani comporte la réforme des plan et des études d'urbanisme, la politique foncière des collectivités publiques, l'association organisée de propriétaires privés en vue de la réalisation de certaines opérations d'urbanisme, la création d'une taxe d'équipement perçus au profit des collectivités locales (qui se substituerait à la taxe de récupération des plus-values foncières qui s'est révélée inapplicable.), la réforme de l'expropriation (dessaisissement des tribunaux judiciaires au profit de l'autorité préfectorale et des juridictions administratives). "Loi d'orientation de la politique urbaine et foncière", 1966, p. 1, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) B25 100.

et de l'urbanisme (D.A.F.U.) (1966). Poste cependant modeste puisque lors des réunions interministérielles en 1966 avec le ministère de l'Economie et des Finances, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.), l'Equipement..., pour la mise en place d'une loi foncière, on ne le voit pas apparaître comme rapporteur ou chargé de mission à l'Equipement.⁸

A la date de 1968, il est à la D.A.F.U. (Ministère de l'Equipement et du Logement, Albin Chalandon 12 juillet 1968), Service des Programmes, Division des Etudes Economiques. Cette Division des études économiques est dirigée à cette époque par l'Ingénieur des Ponts et Chaussées Bruno Flichy qui a sous sa coupe deux Ingénieurs des Ponts et Chaussées Yves Cousquer et Bertrand Meary. La Division des Etudes Economiques est chargée des “ Etudes concernant les cohérences, l'établissement, des programmes et la régionalisation du plan. Exécution et révision du plan en cours et préparation du prochain plan. Etudes économiques et financières relatives aux problèmes fonciers d'aménagement urbain et d'équipement. Application des techniques de la recherche opérationnelle. Rationalisation des Choix Budgétaires (R.C.B.). Définition et mise en place des méthodes modernes de traitement de l'information dans les domaines de l'aménagement foncier et de la programmation des logements.”⁹

-1968 :

En janvier 1968 il part pour une mission de 9 mois aux Etats-Unis où il découvre les nouvelles méthodes de gestion de l'administration.¹⁰ Avec M. Vignier, il étudie dans ce cadre les structures d'objectifs et de programme du ministère des Affaires sociales Américain (“Health, Education and Welfare Department” H.E.W.) et de la ville de New York et les procédures de mise en oeuvre progressives du P.P.B.S. dans ces deux structures.¹¹ C'est à cette époque le grand mouvement de développement de la R.C.B. en particulier au ministère des Finances et à l'I.N.S.E.E. qui met en place une mission R.C.B. dans le but de perfectionner la nomenclature des activités économiques et d'opérer une normalisation avec les nomenclatures étrangères.¹² En mars 1968, la Direction du Personnel, la Direction de la prévision, la Direction du Budget, du ministère de l'Economie et des Finances prévoient entre autres l'envoi de missions d'études de la R.C.B. aux USA.¹³ A partir de novembre 1968 une opération pilote commune au ministère de l'Equipement (lancée par le ministre Albin Chalandon lui-même) et du Logement et le ministère de l'Economie et des Finances voit le jour qui consisterait en s'inspirant des expériences faites à l'Equipement, à “ un ensemble d'actions visant à rendre plus rationnelle la prise de décision à tous les niveaux de la

⁸ Textes et brouillons sur le projet de loi foncière, juillet à septembre 1966, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) B25 100, 1966. A compter du 8 janvier 1966, les services des anciens ministères des Travaux publics et des Transports et de la Construction forment le ministère de l'Equipement : Ministre : E. Pisani; Secrétaire d'Etat au Logement : Roland Nungesser ; secrétaire d'Etat aux Transports : André Bettencourt. Annuaire du ministère de l'Equipement et du Logement, année 1971, Paris, s.e. [Ministère de l'Equipement], décembre 1971.

⁹ Annuaire du ministère de l'Equipement et du Logement. Commissariat au Tourisme, années 1968-1969, Paris, S.A. Publifica, 1969, p. 28.

¹⁰ Messages des postes, des télécommunications et de l'espace, n°387, août 1989, p. 5. .

¹¹ Ministère de l'Economie et des Finances, La Rationalisation des Choix Budgétaires, stage R.C.B., Château d'Artigny, 7-8-9 février 1969, dossier complémentaire, programme de la journée du 7 février 1969, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 50.

¹² I.N.S.E.E., Observations sur le problème des nomenclatures (Note pour la mission R.C.B. du ministère de l'Economie et des Finances), rapport dactylographié, non signé, 6 novembre 1969, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) B57545.

¹³ “ Note pour le ministre ”, 19 mars 1968, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 49.

hiérarchie et à introduire, de façon plus générale, des méthodes modernes de programmation et de gestion”.¹⁴ Mais la précocité du voyage de Cousquer (janvier 1968) pour étudier le P.P.B.S. américain, si elle laisse entendre une démarche à la pointe de la recherche, d’autres personnes ont été réellement des précurseurs (mission aux Etats-Unis à l’Automne 1967 de MM. Vidal Administrateur civil Sous-directeur à la Direction du Budget, Eldin, Inspecteur des Finances Sous-Directeur à la Direction de la Prévision, Raiman Ingénieur des Ponts-et-Chaussées chargé de la recherche opérationnelle à la Direction de la Prévision).¹⁵ Néanmoins, on voit apparaître Y. Cousquer dans les discussions entre le ministère de l’Economie et des Finances et le ministère de l’Equipement à propos de la mise en place d’opérations pilote en octobre 1968.¹⁶ C’est Yves Cousquer qui a en charge la responsabilité de l’Opération pilote R.C.B. menée sous la responsabilité du ministère de l’Equipement, en collaboration avec le ministère des Finances avec élargissement possible ultérieurement à d’autres administrations (Intérieur, Affaires Sociales; etc.). Cette opération baptisée “Centre des villes” “(..) constitue une première étape des analyses concernant l’urbanisme. Centrée sur les questions de rénovation et d’amélioration de l’habitat dans quelques villes, elle prendra en considération les effets divers résultant, pour les habitants actuels et futurs, des décisions qui pourraient être prises en ces matières. (..) Le sujet envisagé début 1968, a pris corps progressivement d’avril à septembre 1968, au cours de réunions successives. L’organisation actuelle comprend un Comité directeur (pour l’Equipement; D.A.F.U., Construction, S.A.E.I.; pour les Finances : Budget, D.P.), un groupe permanent de coordination, des équipes centrales de travail constituées pour remplir une mission précise, des équipes locales implantées à Grenoble, Lille et Saint-Étienne et enfin un groupe plénier. Le responsable de l’étude est Monsieur Cousquer, Ingénieur des Ponts et Chaussées. Une caractéristique de l’étude est d’associer systématiquement services d’études et services de gestion, services centraux et services locaux. Le groupe d’études a des correspondants dans une dizaine d’agglomérations sur lesquels il peut s’appuyer pour recueillir de l’information ou tester certaines propositions. Après une phase d’exploration des travaux à entreprendre, des recherches ont été menées en octobre 1968 sur les objectifs de la puissance publique dans le domaine des centres urbains. En novembre et décembre, les groupes ont procédé à l’examen des conceptions possibles de l’étude et des problèmes méthodologiques de l’analyse coût/efficacité appliqué au sujet. En janvier et février 1969 : les problèmes d’insertion locale ont été examinés et un document méthodologique pour les services locaux a été mis au point. En mars, avril, mai : premières études détaillées sur trois villes (dont Chalon-sur-Saône). En juin, il sera procédé à une étude des variantes aux programmes actuels. En septembre, propositions relatives aux procédures et aux niveaux de responsabilité. Une présentation de dossiers de projets sur les villes étudiées aura lieu vers mars 1970. La D.P. affecte trois cadres à cette étude, dont deux à plein temps et un à mi-temps. Etude de grande importance méthodologique sur les choix à effectuer entre amélioration de l’habitat et rénovation urbaine. La généralisation des conclusions et les

¹⁴ Lettre et note du ministre de l’Equipement et du Logement (Albin Chalandon) au ministre de l’Economie et des Finances, 20 novembre 1968, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 3D 128, dossier R.C.B. échange d’information.

¹⁵ “Note pour le ministre”, compte rendu d’une mission aux Etats-Unis, 11 octobre 1967, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 1A 49. Cf. également Ministère de l’Economie et des Finances, “Mission P.P.B.S. Rapport de mission”, septembre-Octobre 1967 Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 49.

¹⁶ Compte rendu de la réunion du 1er octobre 1968 au ministère de l’Equipement, 3 octobre 1968, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 1A 49.

possibilités de traduction budgétaire précises ne doivent pas être attendues à très court terme.”¹⁷

3 octobre 1968 : Le 3 octobre 1968 il remplace Bruno Flichy à la tête du groupe de travail R.C.B. du ministère de l'Équipement.¹⁸

-1971 :

Rapporteur de la commission des villes pour le VI^e Plan au Commissariat Général au Plan. Chef du service Urbanisme Opérationnel et Construction (U.O.C., il semble être seul dans le service sans adjoint ou supérieur hiérarchique interne au service) à la direction départementale de l'Équipement de Seine-Saint-Denis (1971-1973)¹⁹, 3^e circonscription d'Inspection Générale, Région parisienne, Seine-Saint-Denis.²⁰ A la date de 1973, Chef du service de l'Urbanisme Opérationnel et Construction (U.O.C.) de la 3^e circonscription d'Inspection Générale, Région parisienne, Seine-saint-denis, service composé de trois personnes dont Y. Cousquer.²¹

A la date de 1971 : Responsable (seul, pas d'autres membres ou responsables) du Groupe R.C.B. de la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme (D.A.F.U.) du ministère de l'Équipement et du Logement (Albin Chalandon décret du 22 juin 1969).²²

-1973 :

Directeur adjoint de la Commission interministérielle d'aménagement de Fos et des rives de l'étang de Berre (M.I.A.F.E.B.²³) à Marseille (1973-1975)²⁴, mission préparée déjà par l'opération pilote R.C.B. réalisée en région Provence Alpes Côte d'Azur (P.A.C.A.) de 1968 à 1970 où justement la méthode de la R.C.B. se présentait à travers une étude de cas portant sur l'étang de Berre.²⁵ En 1977, la M.I.A.F.E.B. dont le responsable est habituellement nommé par l'Équipement et la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.) passe progressivement sous l'influence complète de l'Équipement, en passe à

¹⁷ Fiche de renseignement établie par le ministère de l'Économie et des Finances sur “ Les analyses d'ensemble objectifs-moyens ” (Équipement-Armées-Industrie-Agriculture) mise à jour 2 mai 1969, opération “ Centre des villes ” [Équipement], Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 50.

¹⁸ Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 49.

¹⁹ Messages des postes, des télécommunications et de l'espace, n°387, août 1989, p. 5. .

²⁰ Annuaire du ministère de l'Équipement et du Logement, année 1971, Paris, s.e. [Ministère de l'Équipement], décembre 1971, p. 72, et *Id.*, année 1972, Paris, s.e., juillet 1972, p. 78.

²¹ Annuaire du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, année 1973, Paris, s.e., 1973, p. 92.

²² Annuaire du ministère de l'Équipement et du Logement, année 1971, Paris, s.e., décembre 1971, p. 28.

²³ La M.I.A.F.E.B. devient la Mission Interministérielle d'Aménagement d'Aix-Marseille (M.I.D.A.M.) en 1977. Note circulaire papier à en-tête Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, s.d. [1977], A.N., C.A.C., 890514/4, 86 AJ bis 1542, correspondance active de M. Bruno Rémond, juin-décembre 1977.

²⁴ Le 2 janvier 1964 avait déjà été créé un Groupe de travail central pour l'aménagement et l'équipement de la région du golfe de Fos auprès du Délégué (Olivier Guichard) à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.), dépend à cette époque du Premier ministre). Ce groupe de travail était présidé par Jacques Saigot, Ingénieur général des Ponts et Chaussées. Golfe de Fos, constitution du groupe de travail central, 1963-1964, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), B25 005

²⁵ Ministère de l'Équipement et du Logement, Service régional Provence-Côte d'Azur, Service des affaires économiques et internationales, Opération pilote R.C.B. bilan 1968-1970, s.e., rapport, juillet 1971, annexe 9 : “ L'étang de Berre ”. Dans cette annexe on trouve les thèmes suivants : Présentation de la R.C.B. appliquée à l'étude de cas “étang de Berre”, Matrices de pertinence, Structure d'objectifs, Eléments de la recherche d'une politique de dépollution dans la région de l'étang de Berre. Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 03D 0000129.

cette date d'être absorbée par la Direction Départementale de l'Équipement.²⁶ Au bilan, l'aménagement de Fos et de l'étang de Berre est une réussite technique mais non démographique : " Cette évolution est apparemment conforme aux objectifs du schéma d'aire métropolitaine qui prévoyait le développement de la cuvette Est de l'Étang de Berre et des villes proches de la zone industrialo-portuaire de Fos, (...). Pourtant, la poursuite des tendances actuelles risque de se traduire assez rapidement par des problèmes de tous ordres : l'industrialisation de Fos, réussie sur le plan technique, comporte des faiblesses du point de vue social. Marseille même a vu se poursuivre une certaine décroissance industrielle, sans que celle-ci soit compensée par le développement d'un secteur tertiaire de qualité. Les évolutions de l'est et de l'ouest métropolitain apparaissent donc nettement divergentes, et en ce sens contraires aux objectifs nationaux d'aménagement de cette zone, (...). ”.²⁷

-1975 :

Directeur de l'exploitation technique du port autonome de Marseille (1975-1981).²⁸ A la date de 1976, il est directeur de l'exploitation technique du port autonome de Marseille qui a la charge des Capitaineries. Utilisation des installations portuaires. Gestion de l'outillage, des hangars et des entrepôts. Réseaux électriques et télécommunications. Entretien et travaux neufs de l'outillage.²⁹ *Id.* en 1977.³⁰ *Id.* en 1978.³¹ *Id.* en 1980.³² *Id.* en 1981-1982.³³ A la date de 1984 il est Directeur de l'exploitation technique du port autonome de Marseille qui a la charge des Capitaineries, de l'Utilisation des installations portuaires, de la Gestion de l'outillage, de la Gestion des hangars, de la Gestion des entrepôts, de la Gestion des installations de Fos-sur-mer.³⁴

-1981 :

Directeur de la division exportation puis directeur général (en 1984) de Degremont (traitement des eaux, groupe Lyonnaise des eaux³⁵) SA. (avril 1981-1984).

²⁶ Note de B. Rémond à F. Essig, 11 mai 1977, Dossiers de B. Rémond, Correspondance active, janvier-mai 1977, A.N., C.A.C., 890514/4 (86 AJ bis 1542).

²⁷ Revue Administration, projet d'article sur " Les régions urbaines " pour le n° de février 1977, archives de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.), A.N., C.A.C., 89014/4 (86 AJ bis 1542).

²⁸ La Poste Références, janvier-février 1991, p. 10.

²⁹ Annuaire du ministère de l'Équipement, année 1976, Paris, s.e., mars 1976, p. 356.

³⁰ Annuaire du ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, année 1977, Paris, s.e., 2^e trimestre 1977, p. 374..

³¹ Annuaire de l'Environnement et du cadre de vie et du ministère des Transports, année 1978, Paris, s.e., 2^e trimestre 1978, p. 386.

³² Annuaire du ministère de l'Environnement et du cadre de vie du ministère des Transports, année 1980, Paris, Sodexic S.A. , 4^e trimestre 1980, p. 584.

³³ Annuaire des ministères des Transports, de l'Urbanisme et du Logement, de l'Environnement et de la Mer, années 1981-1982, Paris, S.A. Pyc Edition, 1^{er} trimestre 1982, p. 583.

³⁴ Annuaire des ministères des Transports et de l'Urbanisme et du logement, et des Secrétariats d'Etat à l'Environnement et à la Qualité de la Vie, et à la Mer, 1983-1984, Paris, S.A. Pyc Edition, avril 1984, p. 624.

³⁵ Le siège social de Degremont est 183, avenue du 18 juin 1940 92508 Rueil Malmaison Cedex. S.A. fondée en 1939 au capital de 364. 393. 250 FF en 1996. Spécialisée dans la conception et la fourniture d'installations pour le traitement des eaux : effluents urbains et industriels, eaux souterraines et de surfaces. Equipements pour l'environnement-eau, développement de logiciels dans ce domaine. Kompass 1999, édition nationale, p. 3309; Annuaire France Technologies Directory, Paris, Innovation 128, 1996, p. 201.

-1984 :

31 octobre 1984 : Directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports (31 octobre (nommé en conseil des ministres) 1984-1989) (remplace à ce poste René Loubert nommé à la tête d'Usinor en juillet 1984).³⁶ Il est Directeur à la Direction des Affaires Economiques et Internationales (Administration centrale du ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports) et en même temps Commissaire au Commissariat aux entreprises de travaux publics et du Bâtiment (qui dépend directement de la Direction des Affaires Economiques et Internationales). “ La Direction des Affaires Economiques et Internationales est placée sous l'autorité du ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports (P. Quilès) et également mise à la disposition ce Commissariat est chargé des Transports, du ministère de l'Environnement et du secrétaire d'Etat à la Mer. La Direction des Affaires Economiques et Internationales effectue les études économiques générales et organise les travaux statistiques intéressant l'environnement et les actions de construction et d'équipement. Elle coordonne les rapports du ministère avec le Commissariat Général du Plan. Elle suit la conjoncture du bâtiment et des travaux publics et met en oeuvre les actions de politique industrielle. Elle traite les questions professionnelles et sociales intéressant les entreprises de ce secteur et a la responsabilité de la réglementation des marchés. Elle assure les fonctions du commissariat aux entreprises. Président (jusqu'en 1990³⁷) du Comité des Travaux Publics et du Bâtiment (Chargé en liaison avec le Haut Fonctionnaire de Défense, de préparer les entreprises de bâtiment et de travaux publics à leurs missions de défense civile et militaire).³⁸

-1985 :

Ancien administrateur de la Banque du bâtiment et des Travaux publics (1985-1987).³⁹

-1988 :

Membre en 1988 de la Commission du Plan (Commission de préparation du Xe Plan) <<Europe technologique, industrielle et commerciale>> présidée par Antoine Riboud⁴⁰ et qui rend son rapport en 1989.

-1989 :

19 Juillet 1989 : Nommé Directeur général de La Poste (Premier homme à ce poste non issu du sérail postier) en Conseil des Ministres le 19 juillet 1989 en remplacement de Gérard Delage.⁴¹

Membre du Conseil supérieur de l'aviation marchande. Vice-président du Conseil supérieur des messageries de presse. Administrateur d'Usinor-Sacilor et d'Unipost (Société regroupant

³⁶ La Poste Références, janvier-février 1991, p. 10.

³⁷ Annuaire du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer. Ministre Délégué à la Mer. Ministère Délégué au Logement. Secrétariat d'Etat des Transports Routiers et Fluviaux. Ministère Délégué à l'Environnement et à la Prévention des Risques Technologiques Majeurs, 1990-1991, Paris, OFERSOP, novembre 1990, p. 131.

³⁸ Annuaire du ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports. Ministère de l'Environnement. Secrétariat d'Etat à la Mer, 1985, Paris, s. e. [ministère de l'Urbanisme], avril 1985, p. 110.

³⁹ Entre voisins, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

⁴⁰ Entre voisins, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

⁴¹ Le Monde, 21 juillet 1989, p. 24.

des Postes européennes et Nord-américaines).⁴² Ancien administrateur au Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer (B.C.E.O.M.).⁴³

1er août 1989 : En tant que directeur général, fait circuler une note à l'attention des directeurs et chefs de service à propos de l'élaboration du plan de La Poste 1990/1994 : " J'ai très rapidement, suite aux premiers contacts que j'ai eu avec vous, acquis une certitude : La Poste intervient sur des marchés qui dans peu de temps -cinq ans au maximum- auront profondément changé. C'est pourquoi, il faut à la Poste -comme dans toute grande entreprise- anticiper les évolutions majeures, pressentir les ruptures. C'est pourquoi, aussi, La Poste, puisqu'elle entend demeurer l'opérateur de référence sur tous les marchés du courrier et un prestataire majeur de services financiers, doit être en mesure d'affirmer et de justifier ses choix stratégiques, puis de définir les réformes et les moyens nécessaires pour les faire vivre. Pour que la direction générale -dont c'est à l'évidence un rôle majeur- remplisse dans de bonnes conditions l'ensemble de ces missions, j'attacherai le plus grand prix à l'enrichissement des réflexions stratégiques et au développement des travaux menés dans un cadre pluriannuel (analyse des marchés, programmation des moyens). C'est bien entendu au sein du processus de planification que ces réflexions et ces travaux devront être menés.

Je suis persuadé que l'organisation générale du plan en trois parties (planification stratégique, programmation des moyens, comptes prévisionnels) permet un travail de qualité. Je suis extrêmement soucieux de voir s'améliorer rapidement notre processus de programmation des moyens : il est vital que, grâce, notamment, aux travaux menés au sein du comité des projets d'investissement de La Poste -dont il conviendra sans doute d'élargir les missions et le champ d'étude- et dans le cadre du Plan, nous puissions dès la fin de cette année disposer d'une programmation fiable, réaliste et utile. Je prononcerai pour cela les arbitrages nécessaires. Vous avez compris que j'entends confirmer l'intégralité des " directives pour la préparation du plan de développement 90/94 " que mon prédécesseur vous avait adressées le 17 juillet 1989. J'insisterai tout particulièrement sur deux points -qui au demeurant vont de soi : -la nécessité d'un travail en commun approfondi de vos collaborateurs, -le respect des délais fixés. (...)." ⁴⁴

F. Vieilledent (voir ce nom) estime que dès sa prise de fonction, Cousquer a fait de la question de la déconcentration, une priorité d'action, l'axe majeur autour duquel devra s'organiser toute la réforme de La Poste. ⁴⁵

16 novembre 1989 : Prononce un discours en présence des responsables de la Poste et du ministre des P.T.T. Paul Quilès sur les structures mises en place au sein de la Direction

⁴² La Poste Références, janvier-février 1991, p. 10.

⁴³ Le B.C.E.O.M. reçoit dans les années 1950 des subventions du F.I.D.E.S., Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer, pour couvrir ses dépenses générales de fonctionnement. P.V. du conseil d'administration du B.C.E.O.M. 1954-1960, A.N., C.A.C., 840179/9. Le B.C.E.O.M. a été créé en 1949 (arrêté du 10 février 1949) pour faire face aux besoins nouveaux résultant de la mise des plans d'équipements dans les Territoires de la France d'Outre-Mer. *Ibid.* et Bottin Administratif 1961, Paris, Didot Bottin, mai 1961, p. 99. On ne trouve ni dans les archives du B.C.E.O.M. ni dans le Bottin administratif, le nom d'Yves Cousquer. Le B.C.E.O.M. semble mettre un terme à son activité à partir de 1961 date à laquelle s'arrêtent ses archives ceci confirmé par la disparition de cet organisme dans le Bottin administratif à partir de 1961 et 1962 (le B.C.E.O.M. existe encore au titre des organismes divers intéressant la France d'Outre-Mer dans le Bottin Administratif de 1960, p. 111). On trouve toutefois un rapport du B.C.E.O.M. : "Etude générale des problèmes d'alimentation en eau et d'assainissement", rapport de mission du B.C.E.O.M. de juin-août 1961, A.N., C.A.C., 840179/11.

⁴⁴ Note de Y. Cousquer aux directeurs et chefs de service, 1er août 1989, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁴⁵ Note de F. Vieilledent aux chefs de service régionaux de la poste, 14 août 1990, et rapport Vieilledent " Plan d'action prioritaire pour développer à court terme la déconcentration infra-départementale dans les grands établissements, juin 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

Générale de la Poste, l'évolution des relations avec les clients/usagers, La réforme des classifications à La Poste, La réforme institutionnelle.⁴⁶

21 novembre 1989 : Participe à la réunion du Comité de pilotage de la réforme (avec entre autres G. Moine, B. Bonneton, B. Rautureau, B. Lasserre, E. Delchier, M. Roulet), (Organisation des prochaines réunions du Comité de Pilotage; Diffusion du dossier remis au cadres; Lancement de la Commission pour la réforme des classifications; Lancement du groupe de synthèse institutionnel; Associations d'experts contacts extérieurs concernant la réforme institutionnelle; Communication).⁴⁷

22 novembre 1989 : Fait parvenir une note aux directeurs et chefs de service demandant les collaborateurs de ces chefs de service " s'engagent eux-mêmes résolument dans l'information et l'explication lors des rencontres et des contacts" dans le plan de communication sur l'avenir du Service Public de la Poste et des Télécommunications (Plan de communication).⁴⁸

12 décembre 1989 : Le Directeur Général de La Poste Yves Cousquer, reconduit les lettres de mission confiées à H. Capelle par ses prédécesseurs en en rappelant notamment les dispositions essentielles : Au nom du Directeur Général de la Poste, exercera son autorité sur La Direction des Postes de Paris, la Direction de la Poste d'Ile-de-France Est, la Direction de la Poste Ile-de-France Ouest, la Direction de Réseaux d'acheminement National et International, la Direction des Centres Financiers de la Poste en Ile-de-France. Quatre missions lui sont confiées dans le cadre géographique de l'Ile-de-France : une mission de synthèse; coordonner et harmoniser l'action des services; animer le développement de prestations ou d'organisations nouvelles, représenter La poste à l'extérieur.⁴⁹

Fin 1989 : Signature du plan de marketing La Poste-CNP étalé sur deux ans et définissant notamment le rôle de chacun en matière de formation avec trois buts principaux : la fidélisation de la clientèle, l'enrichissement de la gamme, l'augmentation de la collecte, tout ceci dans le domaine de la bancassurance.⁵⁰

-1990 :

3 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur l'Innovation, la simplification des procédures, le programme de travail de l'Inspection Générale, le bilan du congrès de l'U.P.U.⁵¹

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen u tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de

⁴⁶ Discours de Y. Cousquer, 16 novembre 1989, A.N., C.A.C., 980486/2.

⁴⁷ Comité de pilotage, Compte-rendu n°1, réunion du 21 novembre 1989, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/8.

⁴⁸ Note de Y. Cousquer aux Directeurs et chefs de service, 22 novembre 1989, A.N., C.A.C., 980486/2.

⁴⁹ Lettre de mission de Y. Cousquer à H. Capelle, 12 décembre 1989, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/6.

⁵⁰ AGEFI, 21 janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 11, Paris, La Poste-Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

⁵¹ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 3 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion D.G.T./D.G.P..⁵²

17 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur le Point d'étape sur le programme " Approfondir et améliorer le dialogue social ", étude sur les flux de communication technique entre la Direction Générale et les établissements, affectation des administrateurs de la promotion 1987-1990, déflation des services centraux, examen du calendrier de travail.⁵³

Mai 1990 : Reçoit une note (de la part de Y. Aupied ?) sur la signature d'une convention entre La Poste et le Centre de Rencontres et d'Initiatives pour le Développement Local (C.R.I.D.E.L.). A ce sujet J.-P. Bodet rédige le projet d'un accord cadre avec le C.R.I.D.E.L. sur la participation de La Poste à l'aménagement du territoire et mener des actions de partenariat avec le C.R.I.D.E.L. pour engager des recherches conjointes et procéder à des échanges sur les travaux menés (projet de recherche-action sur le rôle du facteur dans l'évolution de la vie rurale).⁵⁴

7 mai 1990 : Le cabinet du ministre des PTE laisse fermement entendre que les propos du directeur général de la Poste Yves Cousquer (ayant envisagé la possibilité d'introduction en Bourse de certaines filiales de la Poste) antérieurs aux derniers arbitrages ministériels ne pouvaient être considérés comme une remise en cause de ceux-ci et que la cotation en Bourse des filiales de la Poste n'entrait ni dans les intentions du ministre Paul Quilès, ni dans celles du service public : " Les services de la Poste s'exerceront dans le cadre du service public " soulignait-on encore."⁵⁵

10 mai 1990 : le ministre des PTE Paul Quilès remercie personnellement les fonctionnaires qui ont participé à l'élaboration du texte réformant le statut des P.T.T. dont M. Cousquer : " Je rends également hommage, même si tel n'est pas l'usage, à la centaine de fonctionnaires qui ont participé à l'élaboration du texte et à la réforme des classifications, en tout premier lieu à M. Moine, qui a présidé le comité de pilotage, à M. Delchier, qui s'est occupé de la partie institutionnelle, à M. Burillon, qui était chargé de la partie classification, ainsi qu'aux quatre directeurs, MM. Roulet, Cousquer, Rautureau et Lasserre. (...)."⁵⁶

4 juillet 1990 : Dans une note adressée aux membres de la Direction générale, estime que " Le contrat de plan est une étape essentielle pour l'autonomie de La Poste : il est en effet la première occasion de poser, dans le cadre institutionnel nouveau et de façon globale, la question des rapports nouveaux avec les tutelles. Cette troisième étape de la réforme -après la loi et le cahier des charges- est de plus l'occasion la meilleure d'adopter des règles du jeu claires aux rapports entre l'Etat et La Poste. C'est pourquoi le contrat de plan doit être préparé et négocié en respectant une méthode précise. (...) la responsabilité de la préparation et de la négociation du contrat de plan a été confiée à la direction financière. Sur proposition de M. Claude Bourmaud, chef de service chargé de la direction financière, j'ai confié à M. Jacques

⁵² Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁵³ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 17 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁵⁴ Dossier mauve " Note à l'attention de Monsieur Cousquer Président du Conseil d'Administration de La Poste. Objet : Signature d'une convention entre La Poste et le CRIDEL"; mai 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 949332/2.

⁵⁵ Dépêche AFP, 8 mai 1990, France/PTE/SIC, La réforme des P.T.T. : vu dans la presse, Paris, PTE/SIC, 1989, p. 452. BHPT : PC 00632.

⁵⁶ Assemblée Nationale, Compte rendu analytique officiel, 1ère séance du jeudi 10 mai 1990, p. 19, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

Duchêne, chargé de la sous-direction A à la direction financière, cette mission de préparation de la négociation du contrat de plan.”⁵⁷

16 juillet 1990 : Nommé (en même temps que entre autres Delchier, Rautureau, Perret, Roulet, et comme membres suppléants entre autres G. L’Homme) représentant de l’administration auprès du Comité Technique Paritaire Central de la Direction des Affaires Communes (D.A.C.) (arrêté n°3954 du 16 juillet 1990).⁵⁸

10 octobre 1990 : Dans une lettre envoyée aux chefs des service régionaux des Postes et en tant que directeur général, se déclare favorable au rapport du Sénateur Delfau sur la poste en zone rurale présenté le 5 septembre 1990 (I-Le rapport Delfau est une référence pour l’avenir; II-Les actions de la Poste doivent être adaptés aux mutations du monde rural; III-La mise en oeuvre des directives du ministre pour renforcer l’activité de la poste en zone rurale; 1- Aucune décision de modification des missions et des compétences d’un établissement postal ne sera prise sans une information préalable, une concertation et la référence à un environnement plus large tel que le bassin postal; 2-Faire reposer la présence postale en zone rurale sur quatre principes : adaptation des formes de présence, accessibilité des services, qualité des services rendus, partenariat avec les acteurs locaux; 3-Le cas des agences postales; 4-Accentuer la démarche de diversification et moderniser les formes de présence postale).

5 décembre 1990 : Participe en tant que Directeur Général à la réunion du groupe de Travail Grande Région Ile-de-France (en même temps que entre autres Vieilledent, Capelle, Meynié, Muntaner y Rotger, Pascaud, Peter). Rappelle les principes de la nouvelle organisation de la Poste, précise la constitution du groupe de travail Ile-de-France : réunir les actuels et futurs dirigeants régionaux pour préparer le passage à la nouvelle organisation.⁵⁹

14 décembre 1990 : *Membre du Conseil d’Administration de France Télécom par décret en date du 14 décembre 1990.*⁶⁰

20 décembre 1990 : Participe en tant que directeur général de La Poste (en même temps que entre autres Bodet, Viard, Bourmaud, Perret, Vieilledent) à la réunion interrégionale des cadres de La Poste qui se déroule à Bordeaux Mérignac, est chargé de prononcer le discours de la réunion.⁶¹

21 décembre 1990 : Assiste au Comité Technique paritaire Ministériel (en tant que Directeur Général de la Poste) qui porte sur les Projets de décrets relatifs aux statuts de fonction, le projet de mise en oeuvre des la réforme des classifications, le dispositif prévisionnel des règles de gestion des personnels fonctionnaires de La Poste et de France Télécom.⁶²

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l’évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen u tableau de bord, questions concernant l’Ile-de-France : programme d’action de la qualité de

⁵⁷ Note de Yves Cousquer à l’attention de messieurs les membres du CDG, 4 juillet 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁵⁸ *Bulletin Officiel P.T.T.*, 1990, doc 1040 DAC 13, diff Z, p. 51.

⁵⁹ Compte rendu de la réunion du 5 décembre 1990 du groupe de travail Ile-de-France, décembre 1990, archives des P.T.T., A.N., C.A.C.; 980486/2.

⁶⁰ *France Télécom. Revue française des télécommunications*, décembre 1990.

⁶¹ Dépliant sur la journée interrégionale et correspondance diverse du mois de décembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁶² P.V. de la séance du Comité Technique Paritaire Ministériel des PTE du 21 décembre 1990, p. 1, Archives de La Poste, A.N., C.A.C., 940332/1.

service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Épargne Populaire, réunion D.G.T./D.G.P..⁶³

26 Février 1990 : Nommé membre titulaire du comité technique paritaire ministériel en qualité de représentant de l'administration à la direction générale de la Poste (arrêté n°1232 du 26 février 1990).⁶⁴

14 juin 1990 : Nommé membre titulaire du comité central d'hygiène et de sécurité du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'espace en qualité de représentant de l'administration (en même temps que B. Rautureau, M. Roulet, E. Delchier, J.-C. Grynberg, J.-C. Tabary, J. Stocki, A. Perret, A. Simoncini, B. Poisson, A. Rabotin, E. Moulin) (arrêté n°3244 du 14 juin 1990).⁶⁵

9 Juillet 1990 : P. Quilès signe en tant que ministre des PTE avec les organisations syndicales C.F.D.T., F.O., CFTC l'accord sur le cadre général de la réforme des classifications du personnel des P.T.T. (co-signataires : Marcel Roulet en tant que Directeur Général de France Télécom, Yves Cousquer en tant que Directeur Général de la Poste, Bernard Rautureau en tant que Directeur des Affaires Communes), (I-Principes de la nouvelle classification des fonctions, 1-1-Les principales étapes de l'établissement de la classification des fonctions, 1-2-Niveaux de fonctions et domaines professionnels; 1-3-Niveaux et classes de fonctions; 1-4-Corps et grades dans la nouvelle classification; II-Reclassification et reclassement des agents; 3-1-Reclassification; 2-2-Reclassement, 2-3-Structures fonctionnelles cibles; III-L'évolution des règles de gestion dans le nouveau cadre; IV-Modalités d'application de la réforme; 4-1-Cas des personnels retraités ou partant à la retraite durant les quatre années; 4-2-Cas des personnels non titulaires; 4-3-Régime des primes; V-Mesures spécifiques pour l'Île-de-France; 1-Mieux informer et mieux accueillir; 2-Mieux répondre aux besoins en matière de logement; 3-Améliorer qualité de l'aide aux familles; 4-Etudier et définir une politique de délocalisation notamment en ce qui concerne les services parisiens pour chaque exploitant; VI-Personnel du ministère; VI-Poursuite des travaux.).⁶⁶

16 juillet 1990 : Nommé membre titulaire du comité technique paritaire central de la direction générale de la Poste, en qualité de représentant de l'administration (arrêté n°3954 du 16 juillet 1990).⁶⁷

⁶³ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁶⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1990, DAC/B41, 1011 DAC 4, p. 21.

⁶⁵ Bulletin Officiel des P.T.T., 1990, DAC/B41, doc 1030 DAC 10, p. 45.

⁶⁶ Accord sur la cadre général de la réforme des classifications du personnel des P.T.T., 9 juillet 1990, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/8.

⁶⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1990, DAC/B41, doc 1040 DAC 13, p. 51.

-Résultat positif de la Poste en 1990-1991 : ⁶⁸

	1991	1990	1989
Bénéfices		Entre 1 et 1,1 Milliards de F.	1,56 Milliards de F.
Chiffre d'Affaires		+ 1, 9% (69,2 Milliards de F.)	
Solde budgétaire prévisionnel ⁶⁹	55 millions de F.	73 millions de F.	
Budget ⁷⁰		A l'équilibre : 73,9 Milliards de F. de recettes, autant de charges (soit 73,9 M. de F. dont 54 Milliards de charges de personnel en hausse de 6,4% intégrant le financement de la réforme des classifications et des reclassements ainsi que les revalorisations des rémunérations.	
Nbre. d'objets transportés		20 Milliards d'objets (+4%)	
Collecte financière dans son ensemble		+3% (546 Milliards de F.)	
Nbre. de CCP		+2,5% (8,84 millions de comptes)	
Avoirs moyens journaliers		140 Milliards de Francs	
Epargne ordinaire (Livret A, B, Lep, Codevi)		311 Milliards de Francs (répartis sur un peu plus de 21 millions de comptes (+2,8%))	
Rendement livrets A et B (Portefeuille)			Près de 26 Milliards de Francs (en baisse de 1 Milliard par rapport à l'année précédente).
Assurances		530 000 contrats d'assurances vie et de capitalisation souscrits auprès de la CNP (+42%). Montant des souscriptions correspondant : +25% (9,3 Milliards de F.).	
Epargne		+8% du nombre de comptes (Sicav, FCP),	

⁶⁸ AGEFI, 14 janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 8, Paris, La Poste-Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

⁶⁹ Les Echos, 23 janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 19, Paris, La Poste-Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

⁷⁰*Ibid.*

boursière		+14% de la capitalisation (soit 49,3 Milliards de F.)	
-----------	--	---	--

-1991 :

Auditionné (en même temps que Lasserre et Couture) par la Commission Supérieure du Service Public des Postes et Télécommunications dont font partie E. Delchier et B. Zuber. Cette Commission adopte le 18 décembre 1991 à l'unanimité le projet de contrat de plan entre l'Etat et La Poste. "Lors de cet examen, la commission s'est attachée à remplir le rôle que lui a assigné la loi du 2 juillet 1990 de garant de la bonne application de l'esprit et de la lettre des dispositions législatives."⁷¹

22 janvier 1991 : Préside le conseil d'administration de La Poste sur la " Communication sur les principes d'organisation de la Poste et de son groupe ". Présente l'organisation retenue (ligne hiérarchique qui va du Président au Receveur en passant par un niveau régional organisé autour de 7 ou 8 grandes régions. Insiste sur l'articulation entre les responsabilités entre : le siège de La Poste (avenir de La Poste, sa stratégie, le long terme); les régions (programmation, le moyen terme); les départements et les unités de gestion (l'année, la gestion quotidienne). La mise en place de ces structures "cible" est envisagée dans un délai de 6 à 8 mois. Un travail de concertation interne et externe, qui s'effectuera au cours du premier semestre qui devrait permettre de choisir entre les deux options de 7 ou 8 grandes régions. La président désigne les six directeurs délégués : MM. Meynié, Rauch, Bodet, Pichon, Bonneton; chargés de ce travail de concertation, M. Capelle coordonnera leurs travaux.⁷²

Janvier 1991 : -Y. Cousquer est désireux de faire passer une importante restructuration des services parisiens : sur les 5000 personnes qui travaillent dans Paris Intra-muros il ne devrait plus en rester que 1000. Ceci dans le but de d'utiliser les effectifs dégagés pour améliorer l'accueil et surtout l'approche commerciale au sein du réseau. Le but de est de faire de la Direction générale des Postes l'équivalent d'un véritable siège de société. Ainsi le nombre de directions opérationnelles devrait être réduit, seule la Direction financière qui s'occupe du budget central est à peu près sûre de rester en l'état.⁷³

Fin février 1991 : Yves Ullmo remet son rapport à Pierre Bérégovoy et à Paul Quilès sur : " L'extension des activités financières de la Poste à la distribution de crédits à la consommation et de prêts immobiliers ".⁷⁴

12 juin 1991 : Par une lettre datée du 12 juin 1991, P.-F. Couture (Voir ce nom) demande en tant que Directeur du Service Public au ministère des Postes et Télécommunications, au Président de La poste Yves Cousquer de lui faire parvenir avant le 25 juin des éléments sur un plan de délocalisation de tout service dont la présence en Ile-de-France n'était pas utile au service quotidien des usagers (pour répondre à une demande du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) du 5 novembre 1990 décidant que les administrations d'Etat et les établissements publics nationaux présenteront à l'approbation du

⁷¹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, Cab, 1001 cab 1, diff Z, p. 1.

⁷² Compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, 980486/2.

⁷³ La Lettre de Telpresse, n°310, janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 1, Paris, La Poste-Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

⁷⁴ Les Echos, 25 février 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 25, Paris, La Poste-Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

comité de décentralisation un plan de délocalisation visant à diminuer en trois ans d'au moins 5% les effectifs situés dans cette région)⁷⁵.

-1992 :

9 Janvier 1992 : signature du contrat de plan entre l'Etat et La Poste.

Printemps 1992 : Lancement avorté du compte rémunéré *Libertitude*, vécu dans le réseau comme un lâchage du gouvernement face au lobby bancaire.⁷⁶

Décembre 1992 : Compte François Aron comme conseiller spécial.⁷⁷

-1993 :

Président du Musée de La Poste (1993-1994).⁷⁸

-1994 :

Président d'honneur de La Poste depuis 1994 et assure à Bruxelles la présidence d'I.P.C.⁷⁹

Juin 1994 : Nommé en juin 1994 président de d'International Post Corporation (I.P.C.).⁸⁰ A envisagé l'entrée de La Poste dans le capital de Air Inter à hauteur de 20%. Air France qui en détenait 72,34% en 1994 souhaitait réduire sa participation. En entrant dans Air Inter Y. Cousquer espérait obtenir une contrepartie au prélèvement de 1,125 milliards de francs de l'Etat sur les comptes de La Poste pour 1993. Pour le ministère (G. Longuet) les liens avec le transport aérien ne sont pas suffisamment forts pour justifier l'opération.⁸¹ Fait probablement partie de la mission de rationalisation des choix budgétaires du ministère de l'Economie et des Finances vers 1968-1979.

A la date de 1994 : Membre permanent du Conseil Général des Ponts et Chaussées, en service détaché au ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur.⁸²

-1999 :

Nommé le 13 juillet 1999 en conseil des ministres président d'Aéroports de Paris (A.D.P.) en remplacement du général Jean Fleury à ce poste depuis 1992.⁸³

-2000 :

A la date de 2000 : Président et Administrateur de Aéroports De Paris (A.D.P.).⁸⁴

Activités politiques, associatives, syndicales :

-1990 :

Novembre 1990 : A la date de novembre 1990 sociétaire et membre à titre consultatif de l'Assemblée générale de l'I.R.E.P.P.⁸⁵

⁷⁵ Note de P.-F. Couture à Y. Cousquer, 12 juin 1991, archives de La Poste ; archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

⁷⁶ "Entretien avec le président de La Poste", *Le Monde*, 15 octobre 1992, p. 25, La Documentation Française.

⁷⁷ *La Documentation permanente*, Paris, Société générale de Presse, 1996, F° 5, 8907 P.

⁷⁸ *Bottin administratif*, 1993 à 1995, p. 731, 686, 706.

⁷⁹ *Entre voisins*, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

⁸⁰ *La lettre des cadres de La Poste*, 30 juin 1994, n°313.

⁸¹ *La lettre des cadres de La Poste*, 10 février 1994, n°306.

⁸² *Annuaire du ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme. Ministère du Logement*, 1993-1994, Paris, s. e. [ministère de l'Equipement], 1994, p. 65.

⁸³ *Entre voisins*, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

⁸⁴ *Annuaire du ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement. Secrétariat d'Etat au Logement, secrétariat d'Etat au Tourisme*, 2000, Paris, La Documentation Française, 2000, p. 60.

-1998 :

Président de la fondation de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (1998), président de l'association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées (1998).⁸⁶ Ancien membre de la Commission Riboud sur l'Europe technologique industrielle et commerciale.⁸⁷

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'honneur (en date de juin 1989).⁸⁸

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1968 :

Novembre 1968 : Conférencier (représente la D.A.F.U.) au stage organisé par le ministère de l'Economie et des Finances sur "La Rationalisation des Choix Budgétaires" du 4 au 15 novembre 1968 à Marly-le-Roi, intervient sur "Le P.P.B.S. sa genèse et ses réalisations"⁸⁹, ses fonctions équivalent à l'encadrement même du stage⁹⁰.

-1969 :

Janvier 1969 : Department of Health, Education and Welfare, Planning, Programming Budgeting guidance for Program and Financial Plan, traduction de Yves Cousquer pour le ministère de l'Equipement et du Logement.⁹¹

Conférencier avec MM. Houssiaux et Vignier sur "Quelques expériences américaines [dans la mise en place du P.P.B.S.] : H.E.W., New-York, Projet Prime" le 7 février 1969 au Stage R.C.B. organisé par le ministère de l'Economie et des Finances les 7-8-9 février 1969 au Château d'Artigny.⁹²

Octobre 1969 : "Le P.P.B.S. américain", Cahiers de l'I.T.A.P., 4è trimestre 1969.

-1989 :

1er août 1989 : Première conférence de presse en tant que Directeur Général de La Poste. Déclare successivement : " Partout où j'étais nommé jusqu'à présent je suis arrivé tout seul et je n'ai pas l'habitude de débarquer en commando de parachutistes. (...) A La Poste mon premier souci était de connaître individuellement mes directeurs. Ce qui a été fait, les deux premiers jours de mon arrivée et nous avons même tenu le troisième jour un Comité de direction générale". " J'insisterai beaucoup dans les messages que je passerai sur la capacité de La Poste de se projeter à moyen terme. Dans la première note interne que j'ai signé, j'ai insisté sur l'intérêt que j'attache à la planification " " Je m'intéresse à France Télécom. Il y a

⁸⁵ Dossier dactylographié de R. Malgoire sur "quel avenir pour l'I.R.E.P.P.?", 20 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁸⁶ Entre voisins, le magazine des riverains d'Aéroports de Paris, n°36, septembre-octobre 1999, p. 2-3.

⁸⁷ Entretien de Florence Pijaudier-Cabot avec Yves Cousquer dans Références de La Poste, avril 1990, p. 17.

⁸⁸ Références de La Poste, juin 1989, p. 5.

⁸⁹ Ministère de l'Economie et des Finances, La Rationalisation des Choix Budgétaires, stage R.C.B. des 4 -15 novembre 1968 à Marly-le-Roi, s.d. (novembre 1968), s.l. (Paris), Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 1A 49, dossier 2, R.C.B. juin-décembre 1968.

⁹⁰ Note pour le ministre de l'Economie et des Finances, 1er octobre 1968, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 1A 49, dossier 2, R.C.B. juin-décembre 1968.

⁹¹ Objectif. Bulletin de l'opération pilote R.C.B., gestion, informatique, édité par le ministère de l'Equipement et du Logement, n°1, juin 1969, p. 22, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.), 03D 0000157.

⁹² Ministère de l'Economie et des Finances, La Rationalisation des Choix Budgétaires, stage R.C.B., Château d'Artigny, 7-8-9 février 1969, dossier complémentaire, programme de la journée du 7 février 1969, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 50.

une communauté de destin. Aussi, le grand public parle des P.T.T. et ne fait pas de différence entre les deux branches. Puis la Poste est le premier client de France Télécom. J'ai déjà rencontré Marcel Roulet, directeur général de France Télécom qu'a été directeur général de la Poste. ”.⁹³

19 septembre 1989 : Entretiens à Bruxelles entre le Directeur général de la Poste Yves Cousquer et Guy Meynié (Directeur général d'Unipost).⁹⁴

-1990 :

2 avril 1990 : accorde un entretien au journal France Soir, (projet de réforme des P.T.T. menaçant selon le syndicat F.O. pour la distribution du courrier. Maintien des conditions actuelles de distribution. La Réforme : une pénalisation de la Poste sur le plan financier? La réforme des P.T.T. va profiter à tous les usagers. Incompréhension de l'attitude de M. Blondel de F.O.).⁹⁵

4 mai 1990 : accorde un entretien à la revue La vie française, “ Rien n'interdit à nos filiales d'être cotées en Bourse ” (La Poste établissement bancaire n'est pas encore pour tout de suite. Mais la transformation en entreprise publique donne une autonomie financière et de décision. Possibilité de passer des contrats avec d'autres partenaires que l'Etat (celui passé avec la GMF récemment vise à distribuer des contrats d'assistance aux guichets de la Poste en est une première illustration). La Poste perçoit également des dividendes de ses filiales puisque la Poste sera directement détentrice des actions de ces sociétés actuellement propriété de l'Etat. Rien n'interdit pour l'instant que les filiales de la Poste soient cotées en Bourse. La SFMI Chronopost filiale à 60% de l'Etat et à 33% de la compagnie de transport aérien TAT sera demain directement détenue par la Poste à 60%. On peut tout à fait envisager de la coter en Bourse si elle éprouve le besoin de faire appel au marché. On refuse à la Poste de lui permettre de distribuer du crédit à la consommation : une des raisons invoquées est d'empêcher la Poste, réseau populaire entre tous, de participer au surendettement des ménages. Mais la Poste ne cherche pas à faire du crédit pour faire du chiffre mais pour retenir et satisfaire ses clients (huit millions de CCP dont 60% sont actifs. La gamme des produits financiers sera élargie : lancement en juin des premières SICAV à revenu semestriel puis à brève échéance des SICAV propres à plusieurs postes européennes. Rénovation des 17 000 points de vente de la Poste et modernisation des guichets. Bonne santé des PEP de la Poste et création de nouveaux. Droit de vendre désormais des contrats d'assurances dommages aux guichets. Possibilité pour la Poste de faire gérer les produits d'assurances par une filiale commune à la Poste et à un assureur de son choix.).⁹⁶ Cet entretien qui intervient avant les derniers arbitrages (qui n'autorisent pas la Poste à faire des prêts aux particuliers), oblige Y. Cousquer à modérer ses vues (comme la possibilité d'introduction en Bourse de certaines filiales de la Poste par exemple) et le cabinet du ministre à affirmer que les propos du Directeur général de la Poste ne peuvent être considérés comme une remise en cause des ces arbitrages et que la cotation en Bourse des filiales de la Poste n'entraîne ni dans les intentions du ministre ni dans celles du gouvernement.⁹⁷

⁹³ INF-Poste, n°326, 3 août 1989, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁹⁴ INF-Poste, n°336, 15 septembre 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 960442/1.

⁹⁵ France Soir, 2 avril 1990, France/PTE/SIC, La Réforme des P.T.T. : vu dans la presse, Paris, PTE/SIC, 1990, p. 358. BHPT : PC 00632.

⁹⁶ La vie française, 4 mai 1990, France/PTE/SIC, La réforme des P.T.T. : vu dans la presse, Paris, PTE/SIC, 1989, p. 443. BHPT : PC 00632.

⁹⁷ Dépêche AFP, 8 mai 1990, France/PTE/SIC, La réforme des P.T.T. : vu dans la presse, Paris, PTE/SIC, 1989, p. 452. BHPT : PC 00632.

Printemps 1990 : Entretien : “La Poste propose un nouveau contrat au pays”, Références de La Poste, n°29, Printemps 1990, p. 16 (La qualité des services, progression collective des Postes européennes, Nouvelles capacités d’intervention sur les marchés étrangers, La Poste partenaire des entreprises).

Avril 1990 : Rédige l’éditorial du Bulletin de l’I.R.E.P.P. d’avril 1990 n° consacré “ La poste et la prospective de la communication ”.⁹⁸

Juillet 1990 : Rédige l’éditorial du n°6 du Bulletin de l’I.R.E.P.P., juillet 1990 n° consacré à “ La Poste et les services financiers ”.⁹⁹

Octobre 1990 : Rédige l’éditorial et la conclusion du n°7 du Bulletin de l’I.R.E.P.P., octobre 1990 n° consacré à “ La Poste et les territoires ”.¹⁰⁰

-1991 :

Janvier 1991 : Accorde un entretien au journal Le Figaro-économie, “ Yves Cousquer ; la communauté bancaire a une réaction de peur ”, (Recrutement de Jacques Lenormand venu du Crédit Agricole est légitime puisque La Poste appartient aussi à la communauté financière. Mise en place d’une nouvelle politique de marketing financier. La Poste n’est pas agressive vis-à-vis de la communauté bancaire qui a une réaction de peur. Stratégie de La Poste en matière financière encore incomplètement élaborée dans la cadre de la loi qui a réaffirmé trois types de missions pour La Poste : deux missions d’intérêt national (collecte de l’épargne

Octobre 1991 : Rédige l’éditorial du Bulletin de l’I.R.E.P.P. d’octobre 1991 n° consacré à “La Poste : Un service public en concurrence”. “Les perspectives internationales”, Réalités industrielles, janvier 1995, p. 79 (article sur la mise en place de I.P.C. (1988) et son évolution jusqu’en 1995 : environnement dans lequel évoluent les Postes des différents pays, rôle de I.P.C. dans le nouvel espace postal, querelle des différentes postes sur les frais terminaux, qualité du service, réputation.).

-1992 :

Septembre 1992 : “ L’avenir des services “ Courrier ” français dans le cadre européen ” (Le marché postal, Distinction entre les différents marchés où La Poste est en concurrence avec des entreprises privées (marché de la correspondance, des marchandises, du courrier accéléré, publicité, presse), Poids financier de ces différents marchés, leur évolution, Evolution de la demande et de l’offre sur ces différents marchés, Le Marché Unique européen et les ambiguïtés de la réglementation entre opérateurs privés et publics au niveau européen, La Poste fait face en pilotant un changement de culture nécessaire (règles de gestion assouplies et plus grande autonomie financière, Développement, compétitivité ” et productivité, responsabilité sociale, renforcement de la place de leader de La Poste, offre adaptée aux besoins de la clientèle, présence forte sur le marché du courrier international; Les Cahiers de l’I.R.E.P.P. , n°12, septembre 1992, p. 178.

15 octobre 1992 : Accorde un entretien au journal Le Monde

-1993 :

Mars 1993 : Rédige l’éditorial des Cahiers de l’I.R.E.P.P. consacrés à “ Poste et Services Publics en Europe ”.¹⁰¹

⁹⁸ Bulletin de l’I.R.E.P.P., n°5, avril 1990, p. 5.

⁹⁹ Bulletin de l’I.R.E.P.P., n°6, juillet 1990, p. 5.

¹⁰⁰ Bulletin de l’I.R.E.P.P., n°7, octobre 1990, p. 7.

¹⁰¹ Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°13, mars 1993, p. 15.